



## COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER CÉZANNE – VALLÉE DE LA TORSE D'AIX-EN-PROVENCE

### Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association du 30 Avril 2022

L'assemblée générale de l'association pour les années 2020-2021 s'est déroulée le samedi 30 avril 2022 à partir de 14h dans les locaux de la Grande Bastide du centre social du Val Saint André à Aix en Provence. Outre les membres du conseil d'administration, une soixantaine de membres de l'association ou de représentants des copropriétés étaient présents.

Ont également répondu à notre invitation : Mme PETEL, députée de la 14<sup>ème</sup> circonscription des Bouches du Rhône, M. CHEVALIER, adjoint au maire délégué pour notre quartier Torse - Val Saint André, M. NICOLLE, chef de service des gardes-nature du Grand Site Sainte Victoire, ainsi que divers représentants des associations avec lesquelles nous entretenons des relations.

Sont également présents les représentants des CIQ voisins du Pont de Béraud et de Saint-Pierre-Carcassonne.

Mme de GUILLEBON, présidente du CIQ, préside l'assemblée générale. Les membres du bureau de l'association l'assistent dans cette tâche.

L'assemblée générale a débattu et voté sur les points suivants prévus à l'ordre du jour :

### I – VIE DE L'ASSOCIATION

#### A- Cotisations :

Comme suite aux différentes discussions et études comparatives réalisées par le bureau et le conseil d'administration, Michel BRAUNSTEIN présente un projet de nouvelle grille des cotisations collectives pour les résidences qui sont membres de notre association (cf. Annexe 1). La cotisation individuelle 2022 est maintenue au tarif de 10€.

La pandémie de Covid19 et des restrictions sanitaires en vigueur ont perturbé la vie administrative de l'association ; de ce fait, l'assemblée générale de l'année 2020 n'a pas pu se tenir. Compte tenu de ces éléments, le conseil d'administration de l'association réuni le 16 décembre 2021, propose à l'assemblée générale les décisions suivantes :

1. L'année 2021 est considérée comme une année « blanche » où les cotisations ne sont pas perçues.
2. Les cotisations individuelles restent fixées à 10€ pour l'année 2022.

3. Pour l'année 2022, les nouvelles règles de cotisation des résidences adhérentes seront appliquées (5€ par lot de copropriété avec un plafond de cotisation fixé à 300€)

La nouvelle grille de répartition présentée est adoptée par l'assemblée à l'unanimité.

## B. Rapport financier 2020/2021 :

Mme LAMIELLE, trésorière de l'Association présente le rapport financier pour les années 2020 et 2021 :

### 1- État des adhésions des copropriétés :

- La résidence « Parc Gambetta » a quitté le CIQ en 2020.
- La résidence « Parc Aurélia » a également quitté le CIQ en 2020.
- La résidence « Val de la Torse » est en cessation de paiement depuis 2019
- La résidence « Le Nid » a adhéré au CIQ en 2021.

Quelques chiffres pour 2020 et 2021 sont donnés ci-dessous.

### 2- Budget 2020

#### • Recettes 2020

Cotisations individuelles		580 €
Cotisations collectives	Copropriétés	3630 €
	Établissements	200 €
Intérêts compte épargne		142 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>4552 €</b>

#### • Dépenses 2020

CIQ frais généraux	Banque, assurance, réservation salles, zoom, regularisations	1182 €
Soutien	Participation événements, autres associations	255 €
Action poésie	Concours, soirée, promenade	1159 €
Site, newsletter, forum	Hébergement et maintenance site, forum	95 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2691 €</b>

• **Le solde pour l'année 2020** est donc positif : +1861 €

Recettes	Dépenses	Solde positif
+ 4552 €	- 2691 €	+ 1861 €

### 3- Budget 2021

#### • Recettes 2021 :

<b>Cotisations individuelles</b>		160 €
<b>Cotisations collectives</b>	Copropriétés	585 €
	Établissements	0€
<b>Intérêts compte épargne</b>		98 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>843 €</b>

#### • Dépenses 2021 :

<b>CIQ frais généraux</b>	Banque, assurance, réservation salles, zoom	743 €
<b>Soutien</b>	Participation évènements, autres associations	182 €
<b>Action poésie</b>	Concours, soirée, promenade	1660 €
<b>Site, newsletter, forum</b>	Hébergement, maintenance,	395 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2980 €</b>

• Le solde pour l'année 2020 est donc négatif : - 2137 €

Recettes	Dépenses	Solde négatif
+ 843 €	- 2980 €	- 2137 €

#### 4- La trésorerie du CIQ en fin d'exercice 2021 est la suivante :

Compte courant	31/01/2022	7 581,23 €
Compte épargne	31/01/2022	19 781,71 €

En conclusion : les finances sont saines grâce à l'existence d'une réserve de trésorerie qui a été bien utile et malgré les aléas dû à la situation sanitaire.

Notre trésorière conclut son exposé en remarquant une faiblesse des cotisations individuelles et une stabilité de la structure des dépenses au fil des dernières années.

L'assemblée générale vote à l'unanimité pour ce rapport financier des années 2020 et 2021.

### C. Élections et renouvellements du conseil d'administration :

1- L'assemblée générale enregistre la démission de deux administrateurs :

Danièle Meunier (suppléant Richard Bensaid), Josette Reale.

2- Sur les quatorze administrateurs sortants, élus par les assemblées générales de 2017 et 2018, un seul ne renouvelle pas son mandat (Nicolas de Guillebon). Les treize autres se représentent et sont réélus à l'unanimité :

Delphine de Guillebon, Gilberte Lamielle, Michel Braunstein, Henri Pèbre, Philippe Danilo, Claude Gueydan, Denis Magagli, Gilbert Tissier, Éric Massal, Paul Lespinat, Michel Kapferer, Franck Piligian, Franck Wattecamps.

**3-** Sont également élus à l'unanimité les nouveaux membres du Conseil d'administration suivants :

Anne-France Lacour, Gérard Légalle, Elsa Valenza, Philippe Bastien (+ suppléants)

**4-** A l'issue de ce scrutin, le conseil d'administration est au complet avec 30 membres (cf. la liste complète des administrateurs pour l'année 2022 en annexe 2).

## **II – RAPPORT MORAL**

Les années 2020 et 2021 ont permis la refonte de notre projet de quartier qui a été présenté à nos deux maires successifs : Maryse JOISSAINS le 10 mai 2021 (lors d'une réunion en mairie), puis Sophie JOISSAINS le 22 mars 2022 (lors d'une visite du quartier).

Ce projet comprend 4 axes de réflexion et 9 propositions.

Le rapport moral est présenté sous la forme d'un document numérisé de 57 pages qui est publié et consultable sur le site internet du CIQ avec le lien suivant :

**<https://ciqcezannetorse.org/wp-content/uploads/2022/05/2020-2021-DIAPORAMA-AG-CIQ-30-avril-2022-V4-DEF.pdf>**

De nombreuses questions émaillent cette présentation du rapport moral. Nous en rapportons l'essentiel dans la suite de ce compte-rendu (partie « interventions et échanges »).

### **Vote du rapport moral :**

Le rapport moral présenté par la présidente du CIQ est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **III – INTERVENTIONS & ÉCHANGES**

Lors de cette assemblée générale, de nombreuses remarques et questions sont évoquées.

M. CHEVALIER, adjoint au maire délégué à notre quartier, s'est efforcé de répondre aux questions qui relèvent de sa compétence ; il convient de préciser qu'il entretient par ailleurs un dialogue positif avec notre CIQ.

### **1- Urbanisme & aménagements :**

La plus grande partie de notre quartier est classé au PLU en zone UD R+2. Nous constatons que lorsqu'une villa se vend, elle est remplacée par un petit immeuble de plusieurs appartements. A court terme 400 nouveaux logements sont prévus ; mais il n'existe aucune étude sur les conséquences de cette densification urbaine progressive et inéluctable.

De la même façon, aucune étude d'impact n'a été réalisée sur les mobilités futures, les besoins en stationnement et l'adaptation nécessaire de la voirie du quartier.

La mise en place, par la mairie d'une « Charte du bien construire » ne permet qu'une concertation entre les promoteurs, les CIQ et les riverains. Mais il n'existe aucune obligation si cette concertation n'aboutit pas.

Sur le site du Grand Baret, le CIQ poursuit tous ses efforts pour demander à la municipalité l'aménagement et la protection de ce nouveau parc, et demande le rachat des bâtiments de la vieille ferme qui est actuellement squattée. Un droit de préemption devrait être activé.

Sur le chemin du Marbre Noir, un programme immobilier se profile malgré l'étroitesse des chemins de desserte disponibles.

## 2- Mobilités :

- En réponse à plusieurs questions, M. CHEVALIER indique que les travaux en cours sur l'avenue des Écoles militaires devraient permettre la mise en place d'une zone 30 continue et d'une bande cyclable ; mais de nombreuses places de parking seront supprimées et les dangers de la cohabitation piétons- vélos- trottinettes- motos- voitures ne sont pas évalués. La demande de pose d'un radar fixe est faite.

- De nombreuses questions sur la saturation de la rue du RICM sont posées, alors que de nouvelles constructions sont en cours. Il n'existe pas d'alternative vraiment viable à long terme pour pallier cette saturation (mise en sens unique, nouvelle ligne de bus dans le sens nord/sud, nouveau parking relais route des Alpes aux Platanes... ?).

- M. CHEVALIER signale aussi que 30.000 personnes se rendent chaque jour dans la zone commerciale ou la zone industrielle des Milles où ils exercent une activité professionnelle. Ces flux de circulation se superposent avec la desserte du quartier de la Duranne et ceux qui arrivent en provenance des villages voisins et aussi avec les flux de simple transit ; or les voies de contournement d'Aix sont presque saturées aux heures de pointe.

- Sur le bd des Poilus, M. CHEVALIER annonce la mise à l'étude d'un projet de voie cyclable une fois que les travaux sur les réseaux enterrés seront terminés.

- La question de la fréquence et des horaires des bus urbains est également posée.

- La question de la pérennisation de la fête foraine est à nouveau posée... Depuis de nombreuses années, le CIQ demande la création d'un champ de foire, espace spécifique bien desservi et situé à l'extérieur de la ville-centre pour accueillir au mieux toutes ces manifestations festives et bruyantes.

- La fête du vélo est organisée par la municipalité et l'ADAVA le 15 mai sur le cours Mirabeau.

- Le président de l'ADAVA précise que son association peut récupérer les vieux vélos non utilisés pour les réparer et les distribuer ensuite à des associations caritatives.

## 3- Nature & environnement :

MM. Hubert CAPÈS et Xavier NICOLLE interviennent sur l'avifaune présente dans toute la partie haute du territoire de notre CIQ depuis la carrière du Marbre noir jusqu'au plateau de Bibemus et au-delà.

La présence de six couples de hibou Grand-Duc est confirmée sur le site de la Sainte Victoire dont un dans la carrière du Marbre Noir ; cet oiseau de grande envergure joue un

rôle essentiel pour éliminer les petits mammifères morts ; très sauvage, il a besoin d'espaces naturels isolés pour nicher et se développer. De jeunes hiboux sont parfois présents au sol lorsqu'ils quittent le nid familial. Il faut éviter de les approcher, de les déranger ou de les déplacer. La découverte de cette espèce protégée sur les escarpements de la carrière du marbre noir est donc une bonne nouvelle et un gage de bonne santé de l'avifaune sur les abords du site de Sainte-Victoire. Des chevreuils ont également été signalés dans les bois de la Cortésine ainsi que des loups aux portes d'Aix. L'urbanisation progressive de notre quartier pose la question de la sauvegarde d'espèces nécessaires pour maintenir un équilibre de l'avifaune dans ces espaces naturels.

En réponse à une question, M. Xavier NICOLLE précise qu'ouvrir la carrière au public sans protéger le site de nidification qui doit rester isolé, entrainerait la disparition du Grand-Duc dans la carrière.

M. CAPÈS indique également que de nombreuses sources d'eau tiède sont référencées entre la Torse et le Baret ; elles constituent un élément du patrimoine naturel du quartier qui mériterait d'être mis en valeur par un parcours découverte. Un relevé de température de ces sources, effectué par M. Yves DUTOUR, responsable du Museum d'Aix, a été présenté.

#### **4- Fédération des CIQ :**

M. Michel BRAUNSTEIN, nouveau président de la fédération des CIQ du Pays d'Aix depuis le 31 janvier 2022, rappelle que la fédération a pour objectif de fédérer et de coordonner l'action de 29 CIQ sur les sujets d'intérêt collectif notamment dans leurs relations avec les collectivités territoriales.

Il évoque ensuite la récente tribune commune à la fédération, à l'ADAVA et à l'association DEVENIR publiée dans la Provence du 1er février qui présente les chantiers communs à ces trois organismes. Des suites concrètes ont d'ores et déjà été apportées à cette tribune. Fin mars, notre Maire a confirmé la mise en place des conseils de quartier à compter de la rentrée de septembre et la fédération a mis en place deux commissions urbanisme et mobilités ouvertes à tout administrateur des CIQ. La commission urbanisme va notamment examiner les propositions à faire dans le cadre du futur PLUI des 36 communes du pays d'Aix et ce dans le cadre très contraignant de la loi de 2021 instaurant un « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon 2050 ce qui implique une ville plus compacte. La commission mobilités, pour sa part, va se positionner par rapport au plan de 7 Md€ arrêté par la métropole en décembre 2021 et qui concerne notamment notre quartier au travers d'une extension vers Malacrida de l'actuel BHNS.

M BRAUNSTEIN a ensuite mentionné 2 autres sujets :

- Le projet DIAMS qui permet à toute personne de se doter d'un capteur donnant le niveau de pollution constaté lors de ses déplacements quotidiens quel que soit le mode de transport utilisé, observation étant faite que notre quartier est globalement préservé à cet égard.
- Le déploiement de la fibre, très inégal selon les zones desservies, se heurte maintenant à des obstacles techniques dans certains quartiers (installation de poteaux dans des propriétés privées notamment).

#### **5- Identité & vie du quartier :**

- Depuis de nombreuses années, le CIQ demande la création d'une maison de quartier. Lors de la visite du maire, la maison présente sur le site du legs Constant (1ha) a été proposée. La vieille maison située à côté de la halle aux sports pourrait aussi être envisagée.

- Des nuisances importantes sont signalées sur l'espace Carcassonne (projecteurs de forte puissance allumés après 22h, haut-parleurs puissants utilisés lors des matches nocturnes du club des Argonautes, etc..).

- L'attention de notre CIQ est attirée sur l'état de l'entretien, des plantations et des espaces de jeux de la promenade de la Torse. Ce parc est aujourd'hui victime de son succès avec une fréquentation très importante (plus de 1.000 personnes en week-end). Un plan de requalification de cette promenade est programmé par la municipalité avec un budget prévisionnel important et le CIQ doit assister à une réunion de travail organisée sur place avec Mme ROUDEN.

- La présidente du CIQ demande à tous ses membres de signaler immédiatement toute nuisance par mail ou par message écrit sur le site avec des photos si possible et en précisant le jour et l'heure des infractions constatées. Les responsables du CIQ pourront ainsi signaler immédiatement et effectuer un suivi de ces infractions ou manquements auprès des autorités compétentes.

- Le CIQ envisage d'organiser avec Nicolas de GUILLEBON un grand nettoyage de certaines zones naturelles du quartier.

- Mme LAMIELLE, chargée de l'action poésie du CIQ, annonce que la soirée de poésie animée par B. ISSARTIAL aura lieu le vendredi 6 mai à la Bastide du Val St André sur le thème du voyage. La remise des prix du concours de poésie organisé par le CIQ dans les deux écoles primaires du quartier aura lieu en juin ; une balade en poésie est aussi prévue fin juin (dates à préciser).

Extrait certifié conforme aux débats de l'Assemblée Générale du 30 Avril 2022.

Le secrétaire :

Claude GUEYDAN



La Présidente :

Delphine de GUILLEBON



\*

\* \*

**Annexe 1 : Nouveau barème 2022 des cotisations collectives des résidences :**

Copropriétés adhérentes	Nb de lots	Cotisation 2020	Cotisation théorique	Cotisation plafonnée	Delta	€/Lot	Projet 2022	Nombre de voix AG
Parc Aurélia	54	270 €	270 €	270 €	0 €	5,0	270 €	3
Campagne Silve	18	70 €	90 €	90 €	20 €	5,0	90 €	1
Clos Suzanne	30	150 €	150 €	150 €	0 €	5,0	150 €	2
Hameaux de la Torse	120	300 €	600 €	300 €	0 €	2,5	300 €	6
Jardins de la Torse	60	300 €	300 €	300 €	0 €	5,0	300 €	3
Le Chambord	76	450 €	380 €	380 €	-150 €	3,9	300 €	4
Le Méjanès	36	255 €	180 €	180 €	-75 €	5,0	180 €	2
Manoir de la Calade	15	75 €	75 €	75 €	0 €	5,0	75 €	1
Parc Cézanne	75	375 €	375 €	300 €	-75 €	4,0	300 €	4
Parc Gambetta	30	270 €	150 €	150 €	-120 €	5,0	0 €	2
Parc Voltina	121	485 €	605 €	300 €	-185 €	2,5	300 €	7
Tour d'Aygozi	482	500 €	2.410 €	300 €	-200 €	0,6	300 €	10
Val de la Torse	104	520 €	520 €	300 €	-220 €	2,9	300 €	6
Villemus	30	154 €	150 €	150 €	-4 €	5,0	150 €	2
Jardins d'Arcadie	60	250 €	300 €	300 €	50 €	5,0	300 €	3
Le Nid	27	135 €	135 €	135 €	0 €	5,0	135 €	2
<b>TOTAL</b>	<b>1338</b>	<b>4559 €</b>		<b>3600 €</b>	<b>- 959 €</b>		<b>3450 €</b>	<b>58</b>
					<b>- 21%</b>			

**Annexe 2 : Liste des membres du nouveau conseil d'administration élus  
pour l'année 2022 :**

- Mme ARMAND-BAROT Françoise
- M. BASTIEN Philippe
- M. BONAIME Yves
- M. BRAUNSTEIN Michel
- M. BUDIN Jacques
- M. CAPES Hubert
- M. CORDIER Jean François
- M. DANILO Philippe
- Mme DE ALEXANDRIS Christine
- Mme De GUILLEBON Delphine
- Mme DONORIO-PAOLI Denise
- M. FLAUTRE Philippe
- M. GALLAND Jean Philippe
- Mme GRENIER Anne-Marie
- M. GUEYDAN Claude
- M. KAPFERER Michel
- Mme LAMIELLE Gilberte
- Mme LATZ Arinna
- Mme LACOUR Anne-France
- M. LEGALLE Gérard
- M. LEROY Jean-Yves
- M. LESPINAT Paul
- M. MAGAGLI Denis
- M. MASSAL Éric
- M. MICHELOT Jean
- M. PEBRE Henri
- M. PILIGIAN Frank
- M. TISSIER Gilbert
- Mme VALENZA Elsa
- M. WATTECAMPS Franck

\*

\* \*